

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE CYCLONE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI, Lot 2444, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/04/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE CYCLONE »

Objet :

- TRANSFERT D'ARGENT MOBILE MONEY
- COMMUNICATION
- EVENEMENTIEL
- COMMERCE INTERNATIONAL
- TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES
- IMPORT-EXPORT
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI, Lot 2444, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle AKASSI ADJAKOMA VIVIANE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03857 du 19/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19011/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

